

À lire ...

Cabaret bingo
25 février 2017

Fermeture du bureau
municipal
16 février 2017

Avis publics :
Adoption des
règlements et dépôt
du rôle de
perception 2017

Transport des
personnes HSF –
Réunions publiques

Programme Bon
départ édition
Printemps/Été 2017

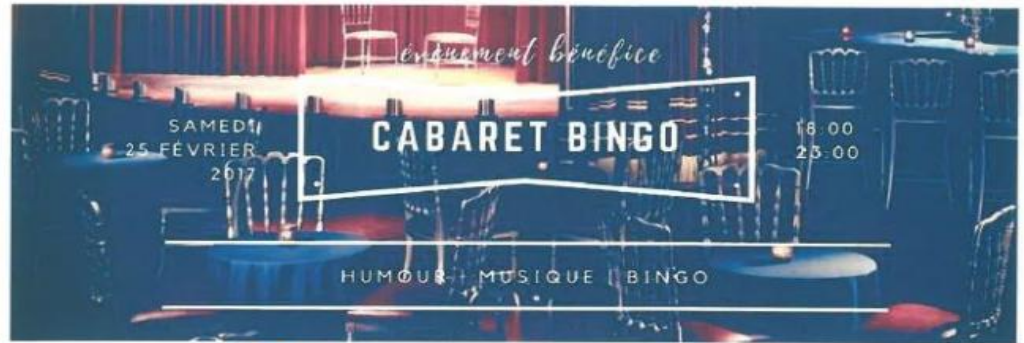
Prochaines séances
du conseil municipal

Mardi, 7 mars à 19 h

Mardi, 4 avril à 19 h

Taxes foncières

1^{er} versement des taxes
foncières : 10 mars 2017



CABARET BINGO

TOUS LES BÉNÉFICES SERONT REMIS
AU PARC - ÉCOLE St-PAUL DE SCOTSTOWN
SOIRÉE BINGO AVEC HUMOUR ET CHANSONS
EN HUMOUR DANIEL GRENIER ET ADAM DESMARAIS
EN CHANSONS JONATHAN MACAULAY
AUTRE ARTISTE ET ANIMATION
TIRAGES DE BINGO (6 cartes incluses)
Gros lot de 1 000 \$
CARTES SUPPLÉMENTAIRES EN VENTE
BAR SUR PLACE



LE COMITÉ ORGANISATEUR DU CABARET BINGO

VOUS INVITE À PARTICIPER EN GRAND NOMBRE
VENEZ AVEC DES AMIS ET DE LA BONNE HUMEUR !
25 FÉVRIER 2017 À COMPTER DE 18 H
BILLET AU COÛT DE 40 \$
35, RUE du PARC À SCOTSTOWN
POUR VOUS PROCURER VOS BILLETS COMMUNIQUER AVEC NOUS
info@facoteck.com
Tél. (819) 657-4733 faites le zéro

Fermeture du bureau municipal **Jeudi 16 février 2017**

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé :
Jeudi 16 février 2017 en raison de l'absence de la directrice
générale qui doit participer à une rencontre à la MRC du Haut-St-
François.
Nous vous remercions de votre compréhension.

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par la soussignée, Monique Polard, directrice générale de la Ville de Scotstown, que :

Lors de la séance extraordinaire du 10 janvier 2017, le conseil municipal a adopté les règlements suivants :

❖ **RÈGLEMENT NUMÉRO – 446-17 – Règlement sur la rémunération des élus et abrogation du règlement 434-15**

Le but de ce règlement est de décréter une somme payable au maire et aux conseillers à titre de rémunération et d'allocation d'une partie des dépenses inhérentes à leur fonction et ce, supérieure au minimum prévu à la loi sur le traitement des élus municipaux en respectant les normes de la Loi sur le Traitement des élus municipaux.

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal.

Donné à Scotstown, ce quinzième (15^e) jour du mois de janvier deux mille dix-sept (2017).

Monique Polard

Monique Polard, directrice générale

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par la soussignée, Monique Polard, directrice générale de la Ville de Scotstown, que :

Lors de la séance extraordinaire du 10 janvier 2017, le conseil municipal a adopté les règlements suivants :

❖ **RÈGLEMENT NUMÉRO – 447-17 – Règlement autorisant le passage des véhicules hors routes de type quads et côte à côte sur la rue Albert (route 257) de l'intersection de la 214 jusqu'à la limite du Canton de Lingwick, le chemin Dell, la rue de Ditton (route 257) et le chemin MacNamée et l'abrogation du règlement 436-16**

L'objet du présent règlement vise à établir les règles de circulation des véhicules hors route sur la route 257, chemin Dell, chemin MacNamee sur le territoire de la Ville de Scotstown. Le tout en conformité avec la Loi sur les véhicules hors route L.R.Q., chapitre V-1.2 article 48.

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal.

Donné à Scotstown, ce quinzième (15^e) jour du mois de janvier deux mille dix-sept (2017).

Monique Polard

Monique Polard, directrice générale

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ de ce qui suit, par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, QUE :

Suivant la dernière imposition des taxes, le rôle de perception pour l'année 2017 est complété et déposé à mon bureau, et il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai fixé.

Donné à Scotstown, ce huitième jour de février 2017.

Monique Polard

Monique Polard, directrice générale

AVIS PUBLIC - AVIS DE MOTION

Lors de la séance ordinaire du 6 février 2017, le conseiller Monsieur Iain MacAulay, donne avis de motion et propose qu'à une prochaine séance de la Ville, un règlement relatif à la création d'un Fonds d'aide industriel et commercial soit présenté pour adoption avec dispense de lecture le tout conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes. Le projet de règlement sera remis aux membres du conseil dans les délais prévus par la loi.

Que dispense de la lecture dudit règlement lors de son adoption soit accordée, le tout conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes.

Donné à Scotstown, ce 8^e jour de février 2017.

Monique Polard

Monique Polard, directrice générale



Ouvert à tous et à toutes!
RDV à 19h

Réunions publiques

d'informations et d'échanges sur le service de transport collectif et adapté de la MRC du Haut-Saint-François et sa plateforme de covoiturage

13 février • LINGWICK, salle municipale, 72 route 108
Municipalités invitées : BURY, HAMPDEN, SCOTSTOWN

16 février • COOKSHIRE-EATON, MRC du Haut-Saint-François, 85 rue du Parc
Municipalités invitées : ASCOT CORNER, EAST ANGUS, WESTBURY

20 février • ST-ISIDORE-DE-CLIFTON, salle municipale, 22 rue de l'Église
Municipalité invitée : NEWPORT

22 février • CHARTIERVILLE, salle municipale, 27 rue Saint Jean-Baptiste
Municipalité invitée : LA PATRIE

23 février • WEEDON, 209 rue des Érables, local 102, porte C
Municipalité invitée : DUDSWELL

► Si vous ne pouvez assister à la rencontre indiquée pour votre municipalité, vous êtes invités à nous rejoindre à une des autres dates.

NAVETTE OFFERTE !
Nous offrons un service de transport gratuit aux citoyen(ne)s des municipalités invitées pour vous rendre aux rencontres (départ et retour au bureau municipal).
Réservation requise : 819 832 2711 / 1717.



Renseignements :

Transport de personnes HSF / 819 832 2711 / 1717
<http://transporthsf.com> / info@transporthsf.com

Programme Bon départ édition Printemps/Été 2017 - Date limite: 17 mars

Depuis maintenant 12 ans, la Fondation Bon Départ cherche à fournir aux jeunes canadiens l'occasion de participer à des activités sportives pour qu'ils puissent être actifs et développer des habiletés essentielles à leur développement telles : la socialisation, l'estime personnelle et la confiance en soi. En ce sens, le programme national Bon Départ a pour mandat d'offrir aux jeunes de 4 à 18 ans provenant de foyers financièrement défavorisés, un soutien financier pour faciliter leur participation à des activités sportives structurées.

Un montant maximum de 150 \$ par enfant peut être attribué pour couvrir les frais d'inscription et d'équipement reliés à la pratique d'une activité physique structurée qui doit se dérouler pendant la période du printemps et de l'été 2017.

Le Comité Loisir de la MRC du Haut-Saint-François et ses partenaires, ainsi que le comité organisateur de Marche/Cours pour le Haut étendent le soutien offert aux familles du territoire et offrent dorénavant la possibilité de recevoir un soutien financier pour des activités culturelles et sociales. La façon de fonctionner reste la même afin de simplifier le processus de demande et de sélection.

Le Comité Loisir de la MRC du Haut-Saint-François assurera le leadership de ce dossier sur notre territoire. Afin de vous aider à identifier les jeunes éligibles à ce programme, vous devez compléter la fiche de candidature (informez-vous au bureau municipal) et la faire parvenir aux coordonnées suivantes d'ici le vendredi 17 mars 2017:

Comité Loisir de la MRC du Haut-Saint-François
85, rue du Parc, Cookshire-Eaton (Québec) J0B 1M0
Téléphone : 819 560-8400 poste 2181 Télécopieur : 819 560-8479
Courriel : sebastien.tison@hsfqc.ca

Afin de favoriser la distribution de l'enveloppe financière aux familles dans le besoin, chaque candidature devra être accompagnée d'une photocopie de la ligne 199 du rapport d'impôt du ou des parents de l'année en cours.

La sélection des candidats sera effectuée par un comité formé des membres de différents organismes impliqués socialement sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François. Dès que nous aurons les résultats, nous vous communiquerons le nom des heureux enfants sélectionnés.

Nous vous remercions sincèrement de votre participation au développement du programme Bon Départ de Canadian Tire.

Sébastien Tison

Agent de développement loisir
85, rue du Parc
Cookshire (Québec) J0B 1M0
Téléphone : 819-560-8400 poste 2181
Télécopieur : 819-560-8479
Site Web : www.mrchsf.com

